



COUNTRY REPORT: MOROCCO

Monitoring of the ENP Progress Report 2013

Introduction

The Arab Spring has fundamentally changed the political landscape of Europe's Southern neighbourhood – the Middle East and North Africa (MENA). Despite high expectations, after more than two years the revolutions have thus far been unable to produce consolidated and stable democracies. Significant changes have been produced in all countries but measures continue to limit the democratic space in the region.

In the aftermath of the uprisings, the EU offered its Southern Mediterranean partner countries “*A partnership for democracy and shared prosperity*” in the context of the European Neighbourhood Policy. Bilateral relations with the MENA have concentrated on a number of dominant topics, such as the promotion of human rights and fundamental freedoms; democracy, good governance and rule of law; and the development of relations and partnerships with organisations that share the values of the Union.

In light of the Progress Reports on implementation of the European Neighbourhood Policy 2013, SOLIDAR conducted a consultation process from April to June 2013 to provide an opportunity for the organisations within the SOLIDAR “Network for Social Justice in the MENA region” to comment on the progress reports prepared by the EU. This country report presents the outcomes of the consultation which focused on the key topics when it comes to the promotion of social justice: Freedom of Association and Peaceful Assembly, Decent Work and Social protection.

The responses to the consultation clearly indicate that in Morocco worrying developments took place in 2012 and 2013. These developments demand attention in the new Progress Reports and should be incorporated in the policy making that shapes the relations between the EU and the region.

Executive Summary

1. Freedom of peaceful assembly and association

In Morocco, associations known for their commitment to democracy and human rights have been excluded from the national dialogue on civil society initiated by the government. Moreover, the EC report failed to note that many associations are formed for electoral reasons and/or government related issues; hence, there is a need for a thorough revision to update the jurisdiction governing associations and civil action. Practical difficulties prevail, concerning registration and receiving grants, in addition to the long and complicated administrative procedures for establishing associations.

Pre-revolutionary practices remain in place. For example, there are practical difficulties (concerning registration and grant receipts) arising from the Moroccan government's lack of transparency. It is easier than before to create associations, although the administrative procedures are long and complicated. In addition, associations are drowning in administrative procedures that should normally be taken care of by public institutions, preventing them from fulfilling their role as advocacy organisations.



Many peaceful demonstrations were held in 2012. Several cases of violence and arbitrary arrests against protesters have been reported, especially against the unemployed graduates in Morocco, where 20 members are in prison. The problem is that Morocco lacks a law governing the right to protest.

2. Freedom of expression and information

The long awaited reform of the media law has not taken place because of the difficulties in building consensus among the concerned groups. Despite significant developments in the exercise of freedom of expression and information, the absence of such a consensus leaves the door open to barriers, obstacles and prohibitions, knowing that in many cases social media constitutes a danger to the expansion of freedom of expression and information. The draft text reforming the media law proposed by the government did not remove the repressive measures curbing the freedom of expression. The Minister of Communication has established an advisory committee for the reform of the media law and editing law. The committee's mission is to initiate a national dialogue concerning the reform and to ensure that these laws are consistent with the new constitution and remove custodial sentences on journalists and bloggers. In reality this committee is working behind closed doors, which prevents contributions from civil society and the public.

3. Democratic transition and civil dialogue

The national action plan for democracy and human rights has been updated, but has not been adopted. Slow implementation of the new constitution and the existence of structural problems such as the separation of powers are hindering the democratic process. In addition, part of the action plan was to educate and increase awareness of the public regarding their fundamental rights and civic obligations, but this plan was never approved. The establishment of the Advisory Board (AALCC) is an opportunity to open a national debate on the role that will be played by civil society and open the space for more civil dialogue and participation.

4. Respect for labour rights and decent work

While the government lacks a strategic plan to deal with rising instability, policy is mainly dictated by the neoliberal Financial Institutions, and salaries were lowered due to the crisis (2011-2012). The government is unwilling to enforce the state of law (even natural law), the right to strike is not respected (withholding of wages or layoffs following strikes), the unions have retreated from negotiations as the government is unwilling to meet their most basic demands. Additionally the country suffers an inability to absorb new applicants to the job market (due to either insufficient or irrelevant training) and a lack of labour rights, such as exploitation and child labour in the informal sector that employs a great part of the country but is not recognized in statistics. The lack of social policy has left the already disadvantaged rural areas to fend for themselves in employment and education. Factories tend to not respect labour laws due to corruption given both insufficient inspections and the weight of the social status of the CEO, as well as a lack of unions, as the factories refuse to allow them. One third of total employment in Morocco is excluded from labour and social protection programmes.

5. Access and coverage of quality services

Although there has been a budgetary increase for social services the inequality of access remains, especially in the rural areas (lack of infrastructure and corruption, massive deficits in Education, Housing and Health) proving the interregional inequality of the country. This has been acknowledged by the Minister of the Interior who suggested taking control out of local Authorities' hands to minimize the corruption that has halted progress. The INDH preparation programme, with a Budget of 450 million euros, has so far not succeeded in aiding the 503 communities it was created for, the rural areas lack even basic help. The INDH has been said to be notorious for overwhelming organizations with grand plans but lacks persistency, transparency and coherence in implementation.



6. Ensuring income support

The government declared in 2012 that it would fight poverty and provide better access to social services. However these promises have not been fulfilled and still lack a coordinated vision for inclusion and poverty needs to be redefined within the socio economic standards. There is a mismanagement of the public sector along with the lack of a fiscal policy and a pressing need for reform due to fiscal evasion and fraud (the government received 2 billion Dirham for the Solidarity Fund). Additionally qualified people are under tasked, for example nurses and social workers, due to administrative problems.



Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
<p>1. Liberté d'Association et de Rassemblement Pacifique</p>	<p>In the area of freedom of association, practical difficulties (registration and grant concession) persist. The publication of the list of Moroccan associations receiving subsidies and a draft government circular on the financing of associations have raised strong opposition from civil society, as illustrated by the Rabat Declaration signed by a collective of over 400 associations. They called for a wider debate on freedom of association.</p>	<p>Les mêmes pratiques d'avant le dit printemps subsistent sous une autre forme, la politique du gouvernement actuel est d'avoir une mainmise sur le travail associatif. Jusqu'à présent, il y a des difficultés pratiques (enregistrement et octroi de récépissés) dû au problème de la bonne gouvernance dans l'administration marocaine. Il existe aussi un manque de transparence au niveau du financement des organisations non gouvernementales.</p> <p>Il est de plus en plus facile de créer des associations, quoique les démarches administratives restent longues et compliquées. Il n'existe pas de cahiers de charges clairs par rapport à l'octroi des financements, les cahiers de charges changent souvent en fonction des décideurs et élues. Vu qu'il n'existe non plus un annuaire officiel des associations, il est difficile d'obtenir des informations. En addition, beaucoup d'associations qui sur papier continuent à exister sont en fait inactives.</p> <p>Les associations ne pratiquent pas leur vrai rôle de plaidoyer puisque elles sont noyées dans la gestion de dossiers qui incombent normalement aux institutions publiques. Les subventions de l'état sont octroyées sans visibilité et sans convergence.</p> <p>L'exclusion d'associations reconnues par la qualité de leurs actions et de leur engagement pour la démocratie et les droits humains a caractérisé l'instauration du dialogue national sur la société civile initié par le gouvernement .le rapport de la CE a omis de signaler que bon nombre d'associations sont constituées pour des raisons électoralistes et/ou liées au gouvernement. d'où la nécessité d'une révision profonde pour une actualisation de la juridiction en vigueur régissant la vie associative et l'action civile.</p> <p>La liberté des associations n'a pas connu de nouveauté depuis l'arrivée du nouveau gouvernement. La réforme des lois des associations est un grand chantier qui nécessite un débat pluri acteurs. La société civile est fortement</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
		sollicitée à tout niveau, surtout lorsqu'on parle de politique de proximité et de démocratie participative, mais de nombreuses difficultés persistent encore, notamment concernant la manifestation pacifique, l'affichage public, la liberté de rassemblement pacifique. En outre, la reconnaissance du bénévolat de volontariat n'est pas encore approuvée.
	Many peaceful demonstrations were held in 2012. Several cases of violence by the police and arbitrary arrests of protesters have been reported.	<p>Surtout à l'encontre des diplômés chômeurs dans toutes les villes du Maroc, et dans la ville d'Alhoceima, une vingtaine des personnes adhérentes de 20 février sont couramment en prison.</p> <p>Il existe un déséquilibre au niveau des forces de l'ordre qui donne lieu à des arrestations arbitraires à l'encontre des manifestants. Dans la ville de rabat, des actes violents contre des jeunes au chômage ont été rapportés. La répression des manifestations pacifiques et les arrestations arbitraires qui s'en suivent ne sont pas méthodiques, mais elles répondent au point de vue des forces de l'ordre dans certaines situations. La preuve en est la floraison des mouvements de protestations qui sont généralement tolérées par les autorités. Malheureusement, l'absence d'une loi organisant le droit de manifester entraîne par parfois l'arbitraire.</p>
2. Liberté d'expression et d'information	Obstacles to the exercise of freedom of association and peaceful assembly continue to exist, as well as intimidation and repression against journalists and the media. The reform of the press law has not yet been completed.	<p>Des poursuites judiciaires ont été poursuivies contre des citoyens et des journalistes à cause de l'exercice de leur liberté d'expression et leur liberté de manifestation. Les atteintes aux droits d'expressions se sont accentuées vu l'approche suivie par le gouvernement marocain.</p> <p>Parmi les reformes tant attendues figure celle du code la presse : elle n'a pas abouti à cause des difficultés à bâtir un consensus entre les concernés. Malgré le développement important de l'exercice de la liberté d'expression et d'informations, l'absence d'un tel consensus laisse la porte entrouverte à des entraves, des obstacles et des interdictions, sachant que, dans plusieurs cas, des milieux sociaux, eux-mêmes, constituent un danger pour l'élargissement</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
		<p>de la liberté d'expression et d'information.</p> <p>Les procédures administratives, parfois abusives de certains agents d'autorité sont en contradiction avec la loi notamment en ce qui concerne l'octroi du quitus aux associations. Aussi pour certaines activités les associations sont obligées d'avoir une autorisation des autorités locales. Le projet de loi pour la réforme du code de la presse, proposé par le gouvernement, n'a pas supprimé les mesures répressives des libertés d'expressions.</p>
	<p>The reform of the Press Code was concluded in 2012. In October 2012, the Minister of Communication established an advisory committee to reform the Press Code and the Code of Publishing. The committee's mission is to initiate a national dialogue on the reform of the two codes. The stated goal of the reform is to ensure that these codes are consistent with the new Constitution and to eliminate jail sentences which still exist against some journalists or bloggers in particular. Several issues of European newspapers were banned from publication last the year.</p>	<p>Le ministère vise toujours à limiter ce droit vu ses tendances politiques intégristes. Les travaux du comité consultatif pour la réforme du code de la presse et du code de l'édition s'opèrent à huit clos, ce qui empêche la contribution de la société civile au débat publique, notamment de savoir si les différents propositions traitées sont en harmonies avec les dispositions de la nouvelle constitution.</p> <p>Les peines privatives des libertés à l'encontre de certains journalistes ou l'interdiction de quelques numéros de presse écrite européenne traduisent les carences de la juridiction en vigueur et les ambiguïtés qu'elle présente. Ainsi l'abolition pure et simple des peines privatives de liberté doit figurer dans le futur code de presse et de l'édition.</p>
<p>3. Transition démocratique et dialogue civil</p>	<p>Despite the updating of the national action plan for democracy and human rights in order to take into account the provisions of the new Constitution on strengthening fundamental freedoms, it still has not been adopted. However, this objective is included in the government's policy statement.</p>	<p>La transition démocratiques qui devrait se dérouler ne s'est pas produite, mais il est certain qu'il s'agit de processus lent et que les changements ne seront visibles que dans un certain temps. Une lente mise en application de la nouvelle constitution et le manque de démocratie et de sécurité des citoyens compliquent la situation. Un de des problèmes structureaux est la manque de division des pouvoirs.</p> <p>Le plan d'action n'a été jamais validé par le gouvernement, ce qui entrave le</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
		<p>processus démocratique. Il faut maintenant concrétiser le plan d'action, ainsi qu'investir dans la sensibilisation du grand public concernant leurs droits fondamentaux et leurs obligations citoyennes.</p> <p>La mise en application de la déclaration gouvernementale nécessite du temps et surtout du consensus au niveau des formations politiques participant au gouvernement, ainsi qu'un dialogue civil plus approfondi puisque les promesses contenues dans ladite déclaration sont très nombreuses et à même de transformer profondément et positivement l'atmosphère politique générale (Exemple : les lois organiques n'ont pas encore été promulguées). Le rapport de la CE ne tient pas compte de la nature conservatrice d'une bonne frange de la société par rapport à la volonté moderniste avouée de l'Etat et de certaines forces politiques et civiles du pays. En plus, la transition démocratique a été affectée par des certains facteurs étrangers notamment la lutte contre le terrorisme et l'actuelle crise économique mondiale.</p> <p>La mise en œuvre des textes de la nouvelle constitution connaît une grande lenteur, malgré les déclarations optimistes du gouvernement actuel. Sur le terrain les choses avancent très peu. La mise en place du conseil consultatif (CCJAA) est une opportunité d'ouvrir un débat national sur le rôle que va jouer la société civile.</p> <p>Le dialogue national sur les nouveaux rôles de la société civile lancé par le MCRPSC connaît déjà une polémique entre ceux qui sont pour ou ceux qui sont contre, à cause du manque de transparence et l'absence de la démarche participative qui devrait associer les associations tout au long du processus.</p>
<p>4. Respect pour les droits de travail et le travail décent</p>	<p>Youth unemployment has become a national concern for the population. The insufficient job creation fails to absorb the first time applicants on the job market. Numerous demonstrations against</p>	<p>L'élargissement du plan de régionalisation avancée serait une opportunité pour accroître le taux de croissance et par là avoir les possibilités de relever le défi de l'emploi. Les situations d'exploitation dans le travail augmentent dans le secteur informel, caractérisé par un taux élevé de jeunes vulnérables et</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
	<p>unemployment and the social situation have taken place notably in Casablanca and other big cities.</p>	<p>mêmes d'enfants.</p> <p>Le Maroc souffre d'un problème d'éducation, de formation et d'orientation, nous nous retrouvons avec des jeunes mal formé ou formé dans disciplines qui ne correspondent pas à l'offre du marché de l'emploi. Aussi les jeunes manquent de confiance dans le secteur privé, vu le non-respect du code de travail dans ce dernier. Ils préfèrent alors le secteur publique pour la stabilité et la sécurité que ce dernier procure avec ceux d'exigence en terme de rendement. Cette situation est non seulement néfaste pour l'économie mais aussi pour le fonctionnement des services publiques.</p> <p>Le gouvernement n'a pas de plan stratégique de développement, juste des slogans. Cette réalité est la conséquence des politiques publiques adoptées et dictée par les institutions financières internationales et par le pouvoir économiques, financier et administratif local. ces politiques fonctionnent selon une optique néolibérale sauvage basée exclusivement sur le souci des équilibres macro-économiques , et ne favorisent nullement toute approche sociale qui soit capable d'absorber le chômage (en particulier celui des jeunes) et générer les richesses et par suite d'atteindre des taux de croissance suffisant pour le développement social. Les instances officielles mêmes reconnaissent l'élargissement des situations de fragilité, de précarité et de vulnérabilité, notamment pour la jeunesse.</p> <p>La question du chômage, surtout pour les jeunes diplômés qui continuent à organiser des sit-ins devant le parlement à Rabat et devant des établissements publics au niveau des provinces, est une question sérieuse qui pourra avoir de fortes répercussions sur l'avenir du pays. Le droit de travail (le code de travail), l'âge de la retraite, la couverture sociales, etc sont en cours de débat avec les syndicats. Avant le 1^{er} mai 2013, les principaux syndicats du Maroc ont boycotté le dialogue avec le gouvernement après les premières réunions où ils ont constaté que le gouvernement n'a pas répondu à leurs réclamations, tout</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
		en se dérochant de ses engagements antérieurs.
	Selon les chiffres sur l'emploi du Haut-Commissariat au Plan, entre le troisième trimestre de l'année 2011 et la même période de 2012, le taux d'activité a légèrement baissé pour atteindre 73.6 % pour les hommes et seulement 25.4 % pour les femmes.	Des entreprises se sont vu obligées de baisser leurs effectifs de salariés ou ont dû carrément fermer suite à la crise qui a frappé fort au Maroc. Le gouvernement ne veut pas déclarer ou avouer publiquement que le Maroc est en crise, ce qui empêche de chercher des solutions.
	La segmentation prononcée du marché de travail n'est pas suffisamment reprise par ces statistiques: l'emploi précaire, informel et le travail des enfants restent répandus et continuent à entraîner des situations de fragilité et de vulnérabilité.	<p>Effectivement le secteur informel n'est pas couvert par les statistiques, et il reste un secteur très important par rapport au segment plus pauvre de la société. Aussi le travail des enfants est encore très répandu, notamment dans le milieu agricole et artisanal.</p> <p>Le non-respect de la législation du travail n'est dû au manque d'effectif du personnel de l'inspection du travail, mais à l'abus de pouvoir, la corruption et le manque de transparence et d'intégrité.</p> <p>Le marché de travail est un secteur peu organisé avec une dominance du secteur informel : les marchands ambulants partout dans toutes les villes, le travail des domestiques (des jeunes filles mineurs qui travaillent aux foyers dans des conditions précaires et sans aucun droits ; le travail des enfants est encore répandu.</p>
	La législation du travail est peu respectée par les entreprises. L'Inspection du travail souffre d'un manque d'effectifs.	<p>Dans le secteur structurel (formel), le manque des inspecteurs du travail contribue à l'exploitation systématique dans les entreprises privées.</p> <p>L'économie est marquée par l'absence d'un équilibre entre les bénéfices des entreprises et les salaires des ouvriers. Le gouvernement n'a pas de volonté d'instaurer l'état de droit, ce qui engendrera toujours des violations des droits des travailleurs et travailleuses.</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
		<p>La législation du travail est peu respectée par les entreprises, non seulement parce que l'inspection du travail souffre d'un manque d'effectifs, mais parce que l'Etat ne joue pas son rôle de régulation entre les partenaires sociaux. Autre cause sont les connivences entre certaines entreprises et certains syndicats. D'autres entreprises refusent toute activité syndicale. ce qui fait que le taux de syndicalisation reste très faible.</p> <p>Face à la politique gouvernementale sur le travail et en absence d'un vrai dialogue social à l'échelle territorial, les gouverneurs au niveau des provinces s'alignent généralement avec les investisseurs contre les travailleurs.</p>
	<p>En matière de dialogue social, le Conseil économique et social et ses six commissions ont poursuivi leurs travaux en 2012, donnant lieu à des avis d'auto-saisine sur différents sujets tels que l'économie verte, la prévention des conflits de travail, le respect des droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le dialogue bipartite entre travailleurs et employeurs reste peu ancré, avec des négociations collectives largement confinées à certains secteurs et limitées par des seuils de représentativité rigides. Au niveau des discussions tripartites, le dialogue a connu des difficultés. En octobre 2012, les cinq centrales syndicales représentatives ayant été invitées aux pourparlers se sont retirées du processus de dialogue avec le gouvernement. Le projet de loi organique concernant le droit</p>	<p>La démocratie participative n'est qu'une pratique creuse qui ne peut donner aucune proposition crédible et réaliste. Il n'y a pas d'alternative pour une croissance durable qui peut relancer l'économie et garantir la protection sociale. L'inspection de travail est souvent aussi corrompue, les employeurs menacent parfois de cesser l'activité lors des recouvrements de la CNSS. Les entreprises sont de plus en plus poursuivies et obligées de régulariser la situation de leurs salariés, mais beaucoup d'entre eux échappent grâce aux bonnes relations des propriétaires avec les autorités.</p> <p>Le droit de grève n'est pas tout à fait respecté. Dernièrement, il y a eu de durs prélèvements à la suite d'une grève de l'enseignement lancée par la CDT et la FDT. Le projet de loi réglementant le recours au droit à la grève n'a toujours pas vu le jour.</p> <p>Le dialogue social connaît un véritable blocage : les syndicats considèrent que le gouvernement n'est pas prêt à satisfaire le minimum de leurs revendications. Il est encore prématuré d'évaluer le travail du Conseil Economique et Social, d'autant plus qu'il n'est que récemment constitué. L'absence de la loi organique concernant le droit de grève permet l'arbitraire, comme par exemple la question des prélèvements sur les salaires des</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
	de grève n'a toujours pas évolué.	grévist.
<p>5. Accès et couverture de services de qualité</p>	<p>Malgré la progression ces dernières années des dépenses budgétaires en faveur des secteurs sociaux (plus de 50% actuellement), l'équité d'accès aux services sociaux de la population n'est pas assurée, et les inégalités sociales et spatiales (contexte rural/urbain) et interrégionales persistent.</p>	<p>Le déséquilibre de l'infrastructure entre la zone rurale et urbaine, mène à l'exode rural et l'exclusion sociale à la marge des villes. Beaucoup de services sont toujours payants et se sont les personnes les plus pauvres et vulnérables qui souffrent le plus de la corruption vis avis des services sociaux.</p> <p>Par rapport aux secteurs sociaux (Education, Santé, Habitat), les déficits sont énormes relatifs aux besoins. Le manque de confiance des bénéficiaires potentiels de ses services prouve les dysfonctionnements enregistrés, aussi bien au niveau de l'égalité d'accès qu'au niveau de la qualité des prestations. Les inégalités à tous les niveaux persistent comme il n'y a pas de système de redistribution de la richesse.</p> <p>Malgré que l'accès à l'éducation soit un acquis aux environs de 95%, le droit à fréquenter une école publique dans les normes est encore loin d'être atteint à cause de la mauvaise gestion des ressources humaines, la pluralité des niveaux dans la même classe, la forte déperdition scolaire, etc.</p> <p>Concernant le droit à la santé, les services sanitaires publics au service de la population restent faibles. Il existe une forte inégalité dans le domaine des services sociaux entre les différentes régions et entre le monde urbain et le rural.</p>
	<p>Dans le cadre de la phase II de l'Initiative nationale de développement humain - INDH- (2011-2015), un programme de mise à niveau territoriale (désenclavement, santé, éducation, électrification, accès à l'eau potable) a été lancé, ciblant 503 communes rurales situées dans 22 provinces montagneuses ou enclavées. Ce</p>	<p>L'INDH a certes donné une impulsion à la société civile, mais d'un autre coté les projets initiés par l'INDH connaissent un problème de pérennité et de gestion du fonctionnement, surtout en ce qui concerne les établissements construits.</p> <p>Quant au réseautage et au lobbying et plaidoyer, l'INDH et les autres subventions de façons générales affaiblissent ces aspects en noyant les associations dans des visions projet et financement et compétitivité, même les</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
	<p>programme est doté d'un budget de 5 milliards de dirhams (450 millions d'euros) et fait l'objet d'un soutien de la part de l'UE.</p>	<p>formations encadré par l'INDH sont très souvent orientés vers les aspects organisationnelle et gestion, ce qui est certes important, mais pas de formation en plaidoyer. Ce que nous pouvons dire est que, jusqu'à présent, les habitants des campagnes, surtout montagneuses, manifestent constamment et demandent de l'aide, même élémentaire.</p> <p>L'INDH ne peut aller très loin si elle reste sous les ordres de walis et gouverneurs (Makhzen). Deux problèmes majeurs concernant l'INDH sont à relever au niveau de la gouvernance et la convergence.</p> <p>Des failles résident, essentiellement dans le processus de sélection des membres des comités chargés de validation et de suivi des programmes et projets. Quant au niveau de la convergence, on note le manque de coordination et d'harmonie entre les instances de pilotage et les projets de l'INDH eux-mêmes d'une part, d'autre part entre les collectivités locales, les services extérieures (les délégations des différents ministères impliquées), les associations de développement et les instances précitées.</p> <p>La philosophie de L'INDH une stratégie excellents, mais sa mise en œuvre connait de sérieux problèmes à tel point qu'elle inverse les objectifs ! Depuis 2006, ce qui se passe au niveau des provinces est loin d'être dans la philosophie de l'INDH ; ce sont les gouverneurs qui utilisent ce budget comme des caisses noires, loin de l'approche participative. Cependant l'amélioration se fait mais doucement. Dernièrement le ministère de l'intérieur a reconnu ces défaillances. Il faut que le développement social ne soit pas dans les compétences des autorités locales.</p> <p>Cette initiative devrait être repensée dans la logique de la régionalisation avancée, mais elle tarde à se mettre en place.</p>

Benchmark	ENP Progress Report 2013	Feedback
<p>6. Garantir une aide au revenu</p>	<p>Les objectifs de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration de l'accès aux services de base font partie des priorités de la déclaration gouvernementale élaborée en janvier 2012. Dans ce contexte, la loi de Finances 2012 a alloué deux milliards de dirhams à un Fonds de solidarité financé en partie par une contribution du secteur privé (1.5% sur le bénéfice net) et des augmentations de taxes spécifiques. Toutefois, une vision globale coordonnée permettant de faire face aux dimensions multiples de l'exclusion et de la pauvreté, reste à élaborer.</p>	<p>Il n'y a pas de vision claire sur les propositions pour un développement vraiment inclusif. Il y a des problèmes généraux de bonne gouvernance dans les secteurs publics, et par conséquent l'absence d'une stratégie de lutte contre la pauvreté d'une manière efficace. Il existe un problème de financement des stratégies, par exemple la stratégie de la lutte contre la pauvreté. Ceci est –entre autres raisons – du à l'absence d'une politique fiscale.</p> <p>Il faut tout d'abord définir pauvreté dans le contexte socioéconomique Marocain, mais pour ceci il n'y a pas assez d'investigation et recherche. Une augmentation de subventions est une solution pas du tout durable et impliquerait une culture d'assistanat.</p> <p>Jusqu'à présent, rien de cette déclaration du gouvernement n'a été fait. Pour garantir une aide au revenu dans le but d'améliorer l'accès aux services de base et lutter contre la pauvreté, il est effectivement impératif d'élaborer une vision globale permettant à l'Etat d'avoir les ressources financières suffisantes. D'abord la réforme de la Caisse de Compensation s'impose. Une réforme fiscale basée sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale s'avère, aussi, d'une urgence vitale. La taxation des grandes exploitations agricoles, jusqu'à présent exonérées, pourrait être une source importante pour la trésorerie publique.</p>
<p>7. Commentaires additionnels sur des thèmes relevant ne pas inclus dans le Rapport de Progrès</p>		<p>Le Maroc ne dispose pas de statut juridique pour les travailleurs sociaux. Les assistants sociaux des associations travaillent sans couverture légale. Les assistants sociaux des tribunaux récemment affectés ont un statut d'administrateur et n'ont aucun moyen de déplacement et de médiation. Le même problème existe pour les assistants sociaux des hôpitaux, qui travaillent avec le statut d'infirmier.</p>